



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des
Territoires De la Moselle

Demande d'autorisation de destruction des Grands cormorans

Campagne 2018-2019

DEMANDEUR (Adjudicataire) – n° lot de chasse Commune de

Nom / Prénom :

Adresse

Tél :

Tél mobile :

Courriel :

TERRITOIRE D'INTERVENTION (période comprise entre la date ouverture de la chasse pour l'ensemble des espèces gibiers d'eau et le dernier jour de février)

Demande l'autorisation de tirer le grand cormoran sur les surfaces en eau désignées ci-dessous :

Type de zone*	Nom de la surface en eau	Commune de situation de la zone	Surface (ha) ou longueur (km)

* Type de zone : choisir entre Etang/Pisciculture/Plan d'eau/Cours d'eau (les eaux libres périphériques sont comprises).

** Toute information imprimée peut être corrigée si elle est incorrecte.

(Nota : pour la première demande, joindre un plan de situation du ou des étangs concernés).

DELEGATAIRES – TIREURS

Pour réaliser les tirs de destruction je donne délégation aux personnes suivantes et demande qu'une autorisation leur soit délivrée :

Nom et Prénoms	Adresse code postal ville	N° du permis de chasser

Observations / territoires d'interventions / tireurs délégués

A

,le

signature

Demande à retourner dûment complétée : Direction Départementale des Territoires De la Moselle
Délégation Territoriale de Sarrebourg
ZAC des Terrasses de la Sarre
Terrasse Bretagne / CS 50257
57402 SARREBOURG Cedex